



Une nouvelle initiative mondiale pour la justice et la responsabilité en Palestine

Description

Par Law for Palestine, le 22 janvier 2024



Amsterdam, 22 janvier 2024

Aujourd'hui marque le lancement d'une initiative internationale novatrice, « The Justice and Accountability for Palestine Initiative », menée par des experts juridiques palestiniens et internationaux et des défenseurs des droits de l'homme. Ce réseau mondial centralisé comprend des organisations juridiques, des avocats et des défenseurs des droits de l'homme qui s'engagent à enquêter et à intenter des actions en justice contre des personnes et des entités impliquées dans des crimes en Palestine.

L'initiative est coordonnée par le *Palestine Institute for Public Diplomacy* ([PIPD](#)), le *European Legal Support Center* ([ELSC](#)) et *Law for Palestine* ([Law4Palestine](#)).

L'objectif principal de l'initiative est d'attirer l'attention sur la complicité avec Israël dans les actions menées à Gaza et à Ramallah, en mettant en garde les fonctionnaires européens contre d'éventuelles poursuites.

L'Initiative pour la justice et la responsabilité en Palestine met en garde les responsables européens contre leur complicité dans les actions israéliennes à Gaza.

Lors d'un lancement officiel aujourd'hui, l'[Initiative pour la justice et la responsabilité en Palestine](#) a adressé un avertissement ferme aux fonctionnaires des gouvernements autrichien, français, allemand et néerlandais, les informant qu'ils pourraient être tenus individuellement responsables de leur rôle dans l'aide et l'encouragement aux crimes de guerre israéliens, aux crimes contre l'humanité et au crime de génocide, en raison de leur implication dans le soutien militaire, économique et politique apporté à Israël.

Cette décision intervient après 108 jours de guerre acharnée d'Israël contre la bande de Gaza et le peuple palestinien, avec un bilan d'ampleur à la date du 19 janvier :

24 977 Palestiniens tués dans la bande de Gaza et en Cisjordanie.

66 082 Palestiniens blessés dans la bande de Gaza et en Cisjordanie.

1 930 000 Palestiniens déplacés à l'intérieur de la bande de Gaza.

10 300 enfants palestiniens tués dans la bande de Gaza.

7 100 femmes palestiniennes tuées dans la bande de Gaza.

117 journalistes palestiniens tués par Israël.

En ordonnant à 1,2 million d'habitants de la bande de Gaza assiégée de quitter immédiatement leurs maisons dans le nord de la bande et de fuir vers le sud, Israël a imposé un déplacement massif qui constitue à la fois un crime de guerre et un crime contre l'humanité. Le siège complet de la bande de Gaza qu'il poursuit, limitant l'accès à l'électricité, à la nourriture, à l'eau et à d'autres produits de première nécessité, constitue en outre une punition collective, un crime de guerre au sens de la convention de Genève. Dès le mois de novembre, plus de 36 experts des Nations Unies ont tiré la sonnette d'alarme sur le risque de génocide à Gaza, « troublés par l'incapacité des gouvernements et des systèmes

internationaux à répondre à l'appel et à obtenir un cessez-le-feu immédiat »! À « et profondément préoccupés par le soutien de certains gouvernements à la stratégie de guerre d'Israël contre la population assiégée de Gaza, et par l'incapacité du système international à se mobiliser pour empêcher un génocide ». Le gouvernement sud-africain est entré dans l'histoire en saisissant la CIJ au titre de la Convention sur le génocide, accusant Israël de perpétrer un génocide contre les 2,3 millions de Palestiniens de la bande de Gaza occupée et assiégée, et en demandant des mesures provisoires, notamment un cessez-le-feu et la levée du blocus. La Cour mondiale devrait se prononcer sur les mesures demandées dans les jours qui viennent, alors que les déclarations sur le bien-fondé des accusations de génocide à l'encontre d'Israël prendront probablement de nombreux mois. L'Afrique du Sud a décrié les actions israéliennes à Gaza comme étant de nature génocidaire parce qu'elles sont destinées à provoquer la destruction d'une partie substantielle du groupe national, racial et ethnique palestinien ».

Le gouvernement allemand, par exemple, a augmenté l'aide militaire et promis un soutien économique et politique inébranlable à Israël, qui poursuit ses bombardements incessants sur la bande de Gaza. Même lorsque le nombre de Palestiniens tués à Gaza a dépassé les 10 000 cinq semaines après le début de l'attaque brutale d'Israël, le chancelier Scholz a continué à s'opposer à un cessez-le-feu : « Je ne pense pas que les appels à un cessez-le-feu immédiat ou à une longue pause – ce qui reviendrait au même – soient justes ». Entre-temps, le gouvernement néerlandais a donné son feu vert à l'exportation d'équipements militaires vers Israël pendant le génocide, tandis que les fonctionnaires autrichiens et français, par le biais de déclarations et de visites, ont manifesté un soutien inconditionnel à la campagne de bombardement d'Israël et peuvent être également tenus responsables de « complicité » de crimes de guerre.

« Malgré les crimes horribles commis contre notre peuple à Gaza, les bombardements aveugles, les massacres, la destruction des infrastructures civiles, la famine et le déplacement forcé de la grande majorité des Palestiniens de Gaza, les fonctionnaires européens n'ont cessé de soutenir publiquement ces crimes de manière honteuse et doivent donc rendre des comptes! », a déclaré Rula Jamal, codirectrice de l'Institut palestinien pour la diplomatie publique (PIPD), l'un des co-chefs de file de l'initiative.

« À l'heure où des atrocités sans précédent sont commises contre le peuple palestinien à Gaza, les États européens n'ont pas seulement l'obligation morale de faire respecter l'état de droit international et de prévenir le crime de génocide. Il s'agit également d'une obligation juridique : le non-respect de cette obligation pourrait entraîner la responsabilité pénale individuelle de ceux qui continuent à soutenir imprudemment l'assaut incessant d'Israël contre les Palestiniens de Gaza », a déclaré Daan de Grefte, juriste au Centre européen de soutien juridique.

« En tant qu'avocats profondément attachés à la justice, les atrocités sans précédent commises à l'encontre du peuple palestinien remuent profondément nos consciences et nous obligent à nous unir pour accomplir notre devoir. Les fonctionnaires impliqués dans le soutien au génocide israélien à Gaza doivent rendre des comptes. Nous exhortons les décideurs à tous les niveaux à reconsidérer leur soutien aux crimes internationaux, à mettre fin à l'hypocrisie, à mettre un terme immédiat à la dévastation en cours à Gaza et à défendre le droit international

comme norme universelle de protection de chaque individu Â», a souligné Hannah Bruinsma, chercheuse juridique et coordinatrice de *Law for Palestine*.

« La poursuite du soutien inconditionnel et de lâ??armement de lâ??État irlandais dâ??Israël, même après des déclarations apparemment génocidaires de hauts fonctionnaires israéliens, est inacceptable. En combinaison avec les faits horribles sur le terrain Â Gaza, en particulier lâ??nombre de morts â?? dont près de la moitié sont des enfants, cela signifie que le gouvernement irlandais ne peut pas continuer Â soutenir les actions dâ??Israël sans conséquences. Lâ??État irlandais et ses fonctionnaires ont le devoir de prévenir les génocides et toutes les autres violations du droit humanitaire Â», déclare lâ??avocat Wout Albers, de lâ??association *Global Justice*.

Le maintien dâ??une telle assistance implique des fonctionnaires européens dans la perpétration de crimes de guerre et de crimes contre lâ??humanité, ainsi que dans lâ??incapacité Â prévenir le crime de génocide. Les fonctionnaires peuvent ainsi être tenus pour pénalement responsables de la violation du droit international en Â« aidant et en encourageant Â» les crimes dâ??Israël contre le peuple palestinien.

Le texte intégral des lettres adressées aux représentants du gouvernement est disponible [ici](#).

Source : [Law For Palestine](#)

Traduction ED pour lâ??Agence Média Palestine

date création
2024/01/23